L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 25 JUIN 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No. 83, rue de Chartres. Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 25 JUIN.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

AVIS. J'ai donné à M. ETIENNE DUVERGE, agent comptable du journal l'Abeille, ma procuration générale, en date du 5 février dernier, afin de faciliter l'expédition de mes affaires. M. Duverge est en conséquence duement autorisé à payer toute réclamation, recouvrer tout [illegible] et acquitter tout compte, soit en [illegible] pour le journal. Nouvelle-Orléans, 1er mai 1851. G. F. WEISSE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES. Nous publions aujourd'hui deux dépêches télégraphiques qui nous ont été transmises hier de New-York et qui nous annoncent l'arrivée du steamer Europa parti de Liverpool le 14 de ce mois. Les nouvelles d'Europe nous sont [illegible] à la Nlle-Orléans en dix jours. Notre correspondant ne nous a transmis que [illegible] commerciale de Liverpool. Nous regrettons d'autant plus que les avis [illegible] ne peuvent manquer d'être intéressants.

LA PRESSE AMERICAINE. Un voyageur français, M. Xavier Marmier, a traversé récemment les Etats-Unis, et qui [illegible] ses impressions dans quelques lettres [illegible] qu'il a adressées à une des [illegible] revues de Paris, porte sur la presse [illegible] un jugement qui a causé quelque [illegible] nos confrères et qui est erroné [illegible] point. Un de nos correspondans [illegible] grandes et ses petites entrées dans [illegible] de France et des Etats-Unis, qui a [illegible] les uns et les autres, et qui a été à [illegible] long séjour dans les deux pays, [illegible] génie et les tendances de chaque [illegible] adresse la communication suivante [illegible] justice des erreurs de M. Marmier [illegible] journalisme français et américain a [illegible] dégagé de toute sorte de préjugés [illegible] jugement qu'eut dû porter M. [illegible] et qu'il eût sans doute formulé [illegible] temps de mieux observer les [illegible] aux Etats-Unis:

Un mot sur le journalisme en France et aux Etats-Unis.

[illegible] M. X. Marmier [illegible] Etats-Unis [illegible] naturelle. [illegible] la presse [illegible] quelques rares exceptions [illegible] plus minces journaux de [illegible] l'appréciation de [illegible] presse anglaise et [illegible] américaine. [illegible] les autres [illegible] parlant. [illegible] chacune [illegible] d'illusion [illegible] réellement [illegible] de chacune d'elles. [illegible] la pensée des [illegible] et soumettre à un [illegible] pièces de comparaison [illegible] journal [illegible] Etats-Unis ce qui constitue [illegible] nouvelles [illegible] place d'honneur, à ce [illegible] plus intéressant pour ses lecteurs [illegible] correspondance, extraits ou n'importe [illegible] qu'en France la tartine politique [illegible] beau changer la tartine reste [illegible] que le Français refuse de [illegible] tartine manquée, et que l'A[méricain] [illegible] journal américain [illegible] une page, et on [illegible] général bien traitées au [illegible] aux mieux politiques [illegible] côtés de l'Atlantique [illegible] sont également [illegible] comme il arrive [illegible] de choses dont on n'a [illegible] En France, le journal [illegible] aux Etats-Unis il ne con[illegible] grands écrivains [illegible] la presse est une profession [illegible] Augustin Thierry, [illegible] en France, [illegible] Prescott, Clay, [illegible] le soin de formu[ler] [illegible]

X.

LETTRE DE M. WEBSTER.

[illegible] d'après le [illegible] erreur qu'avaient commise [illegible] télégraphe en transmettant à [illegible] discours prononcé par M. Webster [illegible] l'honorable secrétaire d'Etat [illegible] lui-même dans une lettre [illegible] M. John M. Botts et que ce[illegible] communiquée aux journaux [illegible] Voici la lettre:

WASHINGTON, 1 juin 1851.

[illegible] New-York mon attention [illegible] paragraphe de mon discours [illegible] télégraphe dans la [illegible] circonstances, il est [illegible] porteur ait pu rendre [illegible] la tâche qui lui [illegible] dans son compte [illegible] quelque gravité, qu'il [illegible] l'esclavage [illegible] Congrès n'ait [illegible] l'autre [illegible] que l'erreur [illegible] aux yeux de [illegible] pas été ainsi, [illegible] faire [illegible] publié [illegible] "Messieurs, [illegible] l'esclavage existe dans les [illegible] Congrès n'a pas le droit de [illegible] Providence se réserve [illegible] remédier au mal pour l'avenir." [illegible] évident, et toute personne intelligente doit [illegible] que si le Congrès avait le pouvoir [illegible] l'esclavage [illegible] exista dans les [illegible] pour exercer ce pouvoir [illegible] dissolution de l'Union aussi sûre[ment] [illegible] introduction de l'esclavage dans le Mas[sachusetts] [illegible] le même résultat. Ce sont [illegible] questions qui relèvent uniquement de [illegible] de chaque Etat, et que les Etats, [illegible] souverainetés particulières sont uniquement [illegible] régler, il faut donc leur en laisser [illegible] nous tenons à conserver l'U[nion].

[illegible] faire de cette lettre l'usage [illegible] plaira afin de dissiper de fausses préven[tions].

[illegible] l'honneur d'être, monsieur, avec la considération [illegible] distinguée, etc.

DANIEL WEBSTER.

A [illegible] John M. Botts, ville de Richmond, Virginie.

Caleb Cushing a été élu maire de Newburyport, petite ville du Massachussetts.

DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

New-York, 24 juin.

Arrivée de l'Europa.

Le steamship Europa, parti de Liverpool le 14 du courant, vient d'arriver à New-York. Les cotons ont monté en Angleterre d'un huitième de penny et la vente a été active.

2de DEPECHE.

Le marché aux cotons de Liverpool s'est amélioré. Le Mobile est coté à 5 7/8 et l'Orléans à 6 1/2. Il s'est traité dans la semaine 43,810 balles dont 3,200 prises par des spéculateurs et 5,994 destinées à l'exportation. Il a été importé dans la semaine 21,570 balles.

Le marché aux céréales est actif.

TEXAS.

Nous avons reçu par les steamers *Pampero* et *Fuselier*, venant de Galveston, des journaux du Texas jusqu'au 20 du courant.

Les Indiens continuent leurs déprédations dans l'Ouest de l'Etat: aux dernières dates ils avaient commis plusieurs meurtres. Parmi les victimes, on cite un éclaireur texien nommé Tompkins. Les sauvages avaient imité le gloussement de la dinde pour attirer dans les bois les chasseurs américains, et le malheureux Tompkins s'étant laissé prendre au piége n'a pas été revu.

Le major Ross Byers a été tué à Lockhart dans le comté de Caldwell, par un nommé Levi English.

Le capitaine Wallace et le lieutenant Brady, appartenant au corps des Eclaireurs, sont arrivés à San Antonio le 3 de ce mois.

NOMINATIONS.—Les nominations suivantes viennent d'être promulguées officiellement à Washington:

Thomas W. G. Allen, surveyor à Suffolk, Etat de Virginie, en remplacement de Benjamin Riddick, démissionnaire.

Nicholas J. Keefe, du New Jersey, consul des Etats-Unis à Laguayra, république de Venezuela, en remplacement de Louis Baker, destitué.

Timothy Darling, consul des Etats Unis à Nassau, New Providence, en remplacement de Julius C. Kretschmar, destitué.

SALUBRITÉ PUBLIQUE.—On verra aujourd'hui dans notre partie anglaise le rapport du Bureau de Santé pour la dernière quinzaine. Dans la semaine qui s'est terminée le 14 juin, le nombre des décès s'est élevé à la Nouvelle Orléans à 105 et à Lafayette à 25; dans la semaine qui s'est terminée le 21, il y a eu 112 décès à la N.-Orléans et 3 à Lafayette.

INCENDIE.—Un désastreux incendie a éclaté le 11 de ce mois à South Middleburg, gros bourg du Vermont. Les deux tiers du village ont été réduits en cendres, et bon nombre de familles se trouvent sans abri.

STEAMER UNION.—Le steamer *Union*, capitaine Budd, est arrivé hier dans notre port, venant de New York qu'il a quitté le 15 du courant. Les journaux que nous recevons par cet arrivage sont de même date que ceux de la malle.

Voici la liste des passagers arrivés à bord de l'Union.

M. et Mme Greenwood; Mme Dillingham et son enfant; M. Dillingham, fils; M. et Mme Fenner(?), Poirier et leurs deux enfans; M. et Mme Radish; Mme Rogers et son enfant; Mlle Burns, Mme Burns et ses cinq enfans; Mlle Fay, Mary Fagen, Mary Parker, Robt Brown, E. Barthe, E. Pert, F. C. Fazende, M. P. Gory(?), M. P. Davis, L. E. Backus, Capt J. M. Petre(?), C. Worsely, Wm Schotburgh, Simeon Horne, Jas Reed, Stephen Beauchamp, E. H. Hooper.

COLONIE FRANÇAISE.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une annonce insérée plus loin et portant le titre que nous inscrivons en tête de cette notice. Il s'agit d'une colonie française que le Dr Vionis a établi dans le comté de Tazewell, en Virginie, à la jonction de ce dernier Etat, de la Caroline du Nord, du Tennessee et du Kentucky. Les colons portent le nom de *Egalitaires*, et le terrain qu'ils occupent est traversé par une belle rivière navigable et par un chemin de fer. Le site est donc parfaitement choisi et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la salubrité. L'association, fondée sur les bases de la plus complète égalité est essentiellement agricole et industrielle. Chacun peut en faire partie en payant une quote-part, fort minime, soit en nature, soit en travail, et se retirer plus tard de la société s'il n'en est pas satisfait. Dans ce dernier cas, on est rétribué pour le travail que l'on a fait. Le fondateur de la colonie estime qu'avec cent travailleurs seulement, l'association peut réaliser dans l'espace de quatre ans un bénéfice de plus de 15,000,000 de piastres.

LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT.—Parmi les nouveaux ouvrages que vient de recevoir M. V. Hébert, nous croyons devoir citer *Le Spectre Rouge* de 1852, opuscule qui a créé dans toute la France une sensation extraordinaire tant à cause des tendances réactionnaires de l'auteur, M. A. Romieu, qu'à cause des étranges doctrines qui y sont proclamées. Le *Spectre Rouge* est un livre à lire.

Nous citerons également parmi les dernières brochures reçues par la maison de librairie que nous nommions plus haut, *Monsieur Pinchard*, drame en cinq actes par M. Ferdinand Dugué, interdit à Paris par la censure et représenté à Bruxelles, sur le Théâtre Royal Saint-Hubert, le 11 mars dernier.

Bonsoir Monsieur Pantalon! reçu en même temps par M.V. Hébert, est un fort gentil opéra comique en un acte par MM. Lockroy et de Morvan, musique de M. Albert Grisar.

MM. WYNEN ET GENIBREL.—Ces deux artistes ont obtenu un magnifique succès à Mobile. Le concert qu'ils ont donné jeudi dernier à l'Alhambra avait attiré une foule nombreuse. Les journaux ont rendu compte de la solennité le lendemain et ont félicité MM. Wynen et Génibrel sur le talent qu'ils avaient déployé. Le parti admirable que tire M. Wynen du *yerowa y solowa*, instrument qu'il a inventé, lui a surtout valu force complimens. Ils sont mérités.

ENCORE UNE FAILLITE.—L'*Evening Post* de New-York nous apprend que MM. C. B. LeBaron & Co viennent de suspendre leurs paiemens. Le passif de cette maison ne s'élève pas à moins de $300,000.

RIVIÈRES DE L'OUEST.—Nous voyons avec plaisir dans les journaux que nous avons reçus de St-Louis que les rivières de l'Ouest sont en décroissance. La crue a occasionné d'énormes dégâts, et si elle avait duré quelque temps encore les pertes eussent été incalculables.

RÉCOLTES.—Le *Red River Republican* du 21, nous apprend que la récolte s'annonce mieux dans les habitations de la Rivière Rouge depuis que les pluies ont succédé à la sécheresse qui régnait depuis long temps dans cette partie de l'Etat. Les cannes sont également améliorées, mais elles ne sont pas cependant aussi belles et aussi hautes qu'elles devraient l'être à cette époque de l'année.

CHOLÉRA.—La *Minerve* de Thibodeauxville du 14 nous apprend que le choléra a fait son apparition sur l'habitation de M. J M Pelton, dans la paroisse Terrebonne. Quinze nègres ont succombé au fléau.

M. Abbott Lawrence, ministre américain en Angleterre, s'est embarqué à Southampton le 3 de ce mois à bord de la frégate *St Lawrence* pour retourner aux Etats-Unis.

MISSOURI.—Le nombre des décès s'est élevé à St Louis, dans le courant de la semaine qui s'est terminée le 16 du courant, à 224 dont 123 causés par le choléra.

Le choléra a éclaté au Cap Girardeau, Etat du Missouri, mais il n'a encore fait qu'un très petit nombre de victimes.

LE FLEUVE.—Nous apprenons par le *Whig* de Vicksburg du 21 courant, que le fleuve s'élève en face de cette dernière ville à raison de quatre pouces par vingt-quatre heures.

LE PRÉSIDENT.—Une dépêche [illegible] lundi dernier de Baltimore nous apprend que le Président a quitté Washington pour quelques jours. Il se trouve en ce moment à Old Point Comfort.

DÉPART.—Le steamer *Washington* est parti de New York le 14 de ce mois avec cent vingt passagers et $265,681 en espèces pour Southampton et Brême.

ARKANSAS.—Le choléra a éclaté il y a quelques semaines parmi les troupes qui forment la garnison de Fort Smith, dans l'Arkansas. Trente soldats ayant succombé au fléau, le commandant s'est décidé à quitter la ville pour aller camper dans la prairie.

Mr DAVIS.—Le directeur du théâtre d'Orléans s'est embarqué à New-York, samedi, 14 de ce mois, à bord du steamer *Washington*. Il se rend à Paris pour compléter sa troupe d'opéra. Au moment de son départ de New-York, M. Davis ne savait pas encore si Mme Devriès avait accepté ses conditions. Il attendait par le prochain steamer la décision de la première chanteuse de notre scène lyrique.

CHRONIQUE LOCALE.

1ère MUNICIPALITÉ.—Aucune affaire importante n'a été appelée hier devant le recorder Génois. Quelques affidavits ont été faits pour assauts et batteries; ils ne valent pas la peine d'être rapportés.

VOL.—P Conoly, accusé d'avoir volé à J Gleason, à l'encoignure Levée et Poydras, une dame-jeanne de vin, a été envoyé hier par le recorder Caldwell à 1re Cour de District.

Plusieurs plaintes ont été faites hier devant le recorder Caldwell. Nous en omettons les détails [illegible] ils ne sont d'aucun intérêt pour nos lecteurs.

ASSAUT.—J Healy a été traduit hier devant le recorder Caldwell, sous la prévention d'avoir assailli à coups de pierre, avec intention de tuer, A Levy. L'affaire sera examinée aujourd'hui.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré hier matin à 1 heure, dans une maison située à l'encoignure des rues Magasin et St Mary. La bâtisse a été réduite en cendres. La perte n'est pas considérable.

CONSEIL DE LA 2me MUNICIPALITÉ.—Le Conseil s'est assemblé hier sous la présidence du recorder Caldwell.

Le rapport du trésorier est comme suit:

Balance au dernier rapport	478. 78
Reçu depuis	16,040. 57
	16,499. 35
Déboursé	14,416. 76
Balance	2,082. 59

Un congé d'un mois a été accordé au capt. Forno. Le comité des rues et débarcadères a fait un rapport qui a été adopté, autorisant le Maire à vendre une certaine quantité de pierres à paver. La nomination d'un encanteur pour la vente des propriétés de la batture a été référée au comité de finances. L'alderman Yancey a offert sa démission comme membre du comité de finances, mais elle n'a pas été acceptée.

CONSEIL GENERAL.

VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Séance extraordinaire du 23 juin 1851.

Le Conseil Général est convoqué par le maire à la requête de MM. De Feriet, Collens et Lugenbuhl.

Sur motion, M. Collens est appelé au fauteuil.

MEMBRES PRÉSENTS—MM. Alpuente, Allan, Collens, Cucullu, De Feriet, Harris, Lugenbuhl et Surgi—8.

MEMBRES ABSENS—MM. Leeds, Payne, Tompkins et Waterman—4.

Sur motion de M. Lugenbuhl, le Conseil procède à l'élection d'un président.

MM. Harris et Allan sont nommés vérificateurs. Sur 8 voix, M. Surgi en obtient 1, M. Harris 4, M. De Feriet 1 et M. Collens 2.

Aucun membre n'ayant reçu la majorité des suffrages, le Conseil procède à un second ballotage. M. Payne entre et va occuper son siége. Sur 9 voix, M. Harris en obtient 6, M. De Feriet, 1, et M. Collens, 2. M Harris est conséquemment déclaré dûment élu président.

M. Harris refuse d'occuper le fauteuil et se retire de la salle du Conseil.

Sur motion de M. Lugenbuhl, le Conseil procède à l'élection d'un président en remplacement de M. Harris. Sur 7 voix, M Surgi en obtient 5, M. Allan, 1 et M. Payne, 1. M. Surgi est conséquemment déclaré dûment élu président et va occuper le fauteuil.

Sur motion de M. Lugenbuhl, le Conseil décide que le procès verbal de la dernière séance ne sera pas lu et autorise le président à le signer.

Le secrétaire donne lecture du message suivant transmis par le maire:

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS, 21 juin 1851.

A l'hon. Président et aux Membres du Conseil Général de la ville de la Nlle-Orléans.

Messieurs—[illegible] vous avez été convoqués à la requête de MM. De Feriet, Collens et Lugenbuhl, je profite de cette occasion pour vous faire savoir que j'ai examiné avec soin l'ordonnance que vous avez votée dans la dernière séance du Conseil et dont l'objet est l'établissement de droits quotidiens de quayage [illegible] le règlement des droits de levée à acquitter, à partir du 1er juillet prochain, pour les navires qui pourront entrer dans le port. [illegible] avant le 1er janvier 1852, je n'en aurais pas fait probablement l'objet d'un message [illegible] quelques imperfections qui tendent selon moi à détruire l'effet de votre règlement. L'article 7 impose par exemple aux capitaines, agens, propriétaires ou consignataires qui refusent d'acquitter les droits de quayage décrétés par l'ordonnance, une amende de dix piastres au moins et de cinquante piastres au plus. Cette clause est une violation flagrante d'un arrêt rendu récemment par la Cour Suprême et qui déclare qu'aucune taxe ne pourra être perçue au moyen d'une amende.

[illegible] l'habitude prise par le Conseil de toujours établir le tarif de manière à le faire commencer au 1er janvier de l'année pour être maintenu en vigueur pendant douze mois, a établi un précédent auquel il ne serait peut être pas convenable de déroger, puisqu'il constitue un système qui est une garantie de stabilité.

Ceci n'est cependant qu'une mince objection, et je passe outre pour vous rappeler qu'en vertu d'une [illegible] [1er] mars 1850, [illegible]

[illegible] par le même motif [illegible] la batture et de cinquante piastres [illegible] de quayage [illegible]

Je vous transmets ci inclus copie d'une lettre qui m'a été adressée par l'honorable L. M. Kennett, maire de St. Louis, touchant la mortalité qui résulte de l'encombrement des passagers d'entrepont à bord des bateaux à vapeur de l'Ouest. M. Kennett m'annonce en même temps qu'il retiendra désormais à la quarantaine de St-Louis tout bateau à vapeur qui aura plus de vingt passagers d'entrepont par cent tonneaux enregistrés. Bien que l'on ne puisse nous rendre responsables des maladies qui éclatent à bord des bateaux à vapeur, à mille milles de la Nouvelle-Orléans, cependant comme on sera peut-être tenté de mettre en doute l'efficacité de nos règlemens sanitaires je profite de cette occasion pour déclarer que j'ai souvent pris la responsabilité, en ma qualité de conservateur de la police, et toutes les fois que selon moi la salubrité publique le réclamait, de retenir à la Pointe pendant quelque temps les navires ayant des émigrants à bord, en vertu d'un acte de la Législature ayant pour objet l'abrogation d'un acte intitulé: "Acte pour empêcher la propagation des maladies contagieuses et pour d'autres fins," approuvé le 19 février 1825, et en vertu aussi d'une ordonnance du Conseil Général portant la date du 23 juin 1847. Mais dans ces cas la détention ne peut pas se prolonger au-delà du temps nécessaire pour faire nettoyer et quelque fois fumer le navire, la loi ne faisant aucune allocation spéciale dans ce but, et les autorités n'ayant à leur disposition aucun bâtiment ou hangard ou pourraient débarquer les émigrans et y être retenus jusqu'à ce que leurs vêtemens fussent lavés, &c. Quant à ceux qui sont affligés de maladies contagieuses, il n'y pas d'endroit où ils puissent être conduits et retenus jusqu'à ce que le médecin déclare qu'ils sont assez bien pour sortir.

Cette question est digne de toute votre sollicitude, et je crois devoir vous suggérer la nécessité de prendre des mesures temporaires pour remédier au mal en attendant que la Législature se prononce d'une manière définitive sur l'établissement d'une quarantaine.

J'ai l'honneur d'être &c.

(Signé) A D CROSSMAN, maire.

Le maire ayant renvoyé avec des objections l'ordonnance adoptée par le Conseil pendant sa dernière séance et intitulée: "Ordonnance pour établir un droit quotidien de quayage et pour régler les droits de quayage et de levée sur tous navires arrivant dans le port de la ville de la Nouvelle Orléans", M. Payne propose de maintenir l'ordonnance malgré les objections du maire. Cette motion est mise aux voix et prévaut à l'unanimité, l'appel nominal donnant le résultat suivant:

Pour le maintien:—MM. Alpuente, Collens, Cucullu, De Feriet, Lugenbuhl et Payne.

Contre le maintien:—0.

La lettre de M. L. M. Kennett, maire de St Louis, est déposée sur le bureau sujette à l'appel.

La communication de MM. Wedderburn, Page et Ivey, membres du Bureau de Santé, est référée au comité chargé d'examiner la question de la quarantaine, soulevée dans un message du maire du 8 mai dernier. Ce comité se compose de MM. Tompkins, Harris et Lugenbuhl.

Sur motion, le Conseil s'ajourne au second jeudi de juillet prochain.

J B WALTON, Secrétaire.

Décédé hier matin à 11 heures, JOSEPH SCHOMBERG, fils de P Schomberg et de dame Rosa Lecarpentier. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 5 heures de l'après-midi. Le corps est exposé rue Bagatelle, entre Amour et Bons Enfans.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention du public sur la grande vente à crédit d'eaux de vie françaises, de vins et de cigares de la Havane et d'Allemagne, qui aura lieu aujourd'hui, à dix heures et demie, au No 24, rue de la Vieille Levée, par BERNARD TURPIN.

N. B.—Les cigares seront vendus à une heure précise.

☞ Aujourd'hui mercredi 25 courant, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'honorable John C. Larue, juge de la 1ère Cour de District: Une maison et terrain faisant face à la rue Jackson, seconde municipalité. Ainsi que plusieurs terrains bien situés. La vente aura lieu à midi, à l'Arcade Banks.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Alabama, Foster, pr Chagres.
Navire [illegible], pr New York.
[illegible] ...chard, pr Boston.
Goelette [illegible] Pensacole.

—ARRIVÉS HIER.—

Steamship Louisiana, Lawless, de Matagorda Bay via Galveston.
Steamship Pampero, Wells, de Galveston.
Steamship Union, Budd, de New-York.
Steamship A Fusilier, Denslow, de Matagorda Bay via Galveston.

☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise.

COMMERCIAL.
NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI SOIR, 24 JUIN.

Le marché au coton a été assez animé aujourd'hui, cependant les prix pour les qualités ordinaires ont baissé; il s'est vendu 2,000 balles à 7¾ et 8¼ cts pour le middling, et 9 @ 9¼ cts pour le good middling.

Le sucre est ferme; 100 boucauts ont été vendus à 5¾ et 6 cts le fair.

Il n'y a pas eu de changement dans les farines; les ventes ne se sont faites que par petits lots. Environ 2,000 sacs de maïs se sont vendus à 47 et 54 cts le boisseau.

Les provisions sont [peu] demandées. Le mess-porc vaut $14 25. Le bacon est en demande. Nous avons remarqué la vente de 400 barriques à 7¾ et 8½ pour les côtes et 8¾ @ 8⅞ pour le clear, et 6¾ @ 6½ pour les épaules.

Quelques petites ventes de whiskey se sont faites à 18¾ et 18½ cts le gallon, qualité rectifiée.

Le change gouverne comme par le passé, et la demande est limitée. Nous cotons: Sterling, 109¾ @ 110½—Paris, 5f 12½ @ 5 f. 05—Traites sur New York, à 60 jours, 1 @ 1¼ pour cent d'escompte—Checks, ⅜ pour cent de prime.

Le fret n'a pas changé.

COLONIE FRANÇAISE.

Les Egalitaires à Tazewell County, Virginie.

LES familles françaises, suisses et autres, qui veulent faire partie de cette association n'ont qu'à s'adresser au soussigné aussitôt que possible.

Cet association est spécialement agricole et industrielle. Il n'y a ni information, ni enquête préalables. Ces questions injurieuses et aristocratiques, d'où venez vous? où allez vous? que diriez-vous? que faisiez-vous?........ sont défendues. Il suffit de déclarer au soussigné que l'on a une femme, un état, bonne volonté et qu'on aura bonne conduite envers les frères.

La quote part à payer, par famille, est minime. Cette quote part pourra être payée en marchandises ou en travail.

Lois générales: Egalité de salaire et de travail; pas de professions inutiles; pas de préjugés; éducation gratuite et obligatoire; vigilance active; un pour tous, tous pour un.

On peut toujours se retirer de la colonie et être payé pour le travail fait, si l'on n'est pas satisfait. Si l'on reste, on aura à perpétuité tous les biens-êtres de la vie, tandis que dans l'infernale société actuelle, l'ouvrier honnête et laborieux possède à perpétuité.........la misère, l'esclavage, les maladies, les tourments, les déceptions, des malheurs.........

La colonie, avec 100 travailleurs seulement, peut réaliser, de 1852 à 1856, un bénéfice réel et cash de plus de $15,000,000. Et la colonie peut aisément recevoir 2,400 familles.

Tazewell County est à la jonction des quatre Etats les plus riches de l'Union: Virginie, Caroline du Nord, Tennessee et Kentucky. La terre des Egalitaires est traversée par une rivière navigable, par des courants profonds et par le chemin de fer de ces quatre Etats. La température est modérée, l'air est vivifiant.

Présentement, s'adresser par lettre affranchie au DR. VIONIS, New York, Etats Unis. 25 juin ☞

Victor Hébert, PROVISOIREMENT RUE DE CHARTRES No. 114, ENTRE ST LOUIS ET CONTI.

REÇU par le navire Carrack—Sandras Maladies Nerveuses—2 vols; Compendium de Médecine—8 vols; Bouchardat, Annuaire pour 1851; Wahu idem idem; Toullier, Droit Civil Français—7 vols; Voltaire (Œuvres Complètes)—13 idem; Chants et Chansons Populaires de la France; Clavel, Histoire Pittoresque des Religions; Parfheu(?), Excursion en Orient—1 vol; Prisons de l'Europe—8 vols en 4 illustrés; Manuel du Capitaliste.

Editions F. Didot et Carpentier. Œuvres Choisies des Auteurs Anciens et Modernes.

NOUVEAUTÉS.

A Romieu—Le Spectre Rouge; G Sand—Claudie, drame; A Maquet—Valeria; A Dumas—Le Comte de Morcerf, drame; M. Pinchard—Drame interdit à Paris par la Censure. Drames, Comédies, Opéras Comiques, Vaudevilles Nouveaux, &c. 200,000 COSAQUES (Pétards) 25 juin

TH. MOREAU, *Rue Royale, encoignure Toulouse et rue St-Charles, No 36.* **Parfumeries fines et articles de Paris.**

REÇU par le navire Carrack, du Havre, un assortiment se composant de 2 0 douzaines de chemises toile fine, du premier chemisier de Paris, chemises devant toile, chemises coton, chemises toile mécanique, chemises Monte Christo couleur, chemises couleurs, d'enfants de 8 à 14 ans. 100 douzaines chaussettes blanches et écrues depuis $1 la douzaine; 25 douzaines gilets et camisoles coton blanc et écru pour l'été; Pantalons toile fine assortis de tailles, Gants fil d'Ecosse, satin, peau (coupe Jouvin) pour hommes et pour dames; Grand choix d'éventails riches et ordinaires, Forte partie de rubans unis et façonnés, audessous du cours; Un assortiment de bonnets taffetas gomme pour bains; Velours noirs et couleurs pour bracelets; Assortiment de mercerie, tapisserie, tabletterie et brosserie fine; articles de Paris.

NOTA—Th Moreau prévient les dames qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de cheveux, bandeaux, nattes, frisettes, &c, &c. Une spécialité de parfumerie fine. Eau de Cologne double à $1 le gallon; Gazogènes pour eau de seltz et soda à $5 l'appareil. 25 juin

AVIS—Les soussignés ayant été nommés par la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, commissaires pour apprécier, et faire un assessement juste et équitable, des améliorations projetées sur la rue du Canal, depuis la rue Claiborne jusqu'au chemin de la Métairie, donnent par le présent, avis à toutes les personnes intéressées, qu'ils ont déposé au greffe de la Cinquième Cour de District le 5 juin courant, un tableau avec le plan annexé des dites améliorations, lequel restera exposé conformément à la loi, pendant trente jours et pour être examiné par les parties intéressées; après quoi, il sera présenté à la Cour pour être confirmé et homologué. Les personnes dont les intérêts se trouveraient lésés par le dit tableau devront faire leurs objections par écrit et les déposer au greffe de la dite Cour, dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis. D. PRIEUR, JAS. P. FRERET, NEWTON RICHARDS, Commissaires. 6 juin—14,20,25

AVIS—Je préviens le public en général et mes amis, que la grocerie située encoignure Esplanade et Condé est pour mon compte particulier. Je leur demande une continuation du patronage qu'ils m'ont accordé jusqu'à ce jour. Nouvelle Orléans, 24 juin 1851. 25 juin—3 C. R. FAGOT.

DEMANDE D'EMPLOI. UN jeune homme, entendant bien les affaires, parlant et écrivant le français et l'anglais, demande une situation dans une maison commerciale quelconque. S'adresser au bureau de l'Abeille, ou à T.J.D., rue Tchoupitoulas, 35. 25 juin—1

CAFÉ A LOUER. L'ETABLISSEMENT connu sous le nom du Café Magnolia, situé rue de la Douane, entre Royale et Passage de la Bourse. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co. 25 juin 22, St Louis

MAGASIN A LOUER. LE magasin No 23, Nouvelle Levée. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co. 25 juin 22, St Louis.

BUREAU OU BOUTIQUE A LOUER. UNE chambre convenable pour bureau, ou boutique, située rue de la Douane, entre Royale et Passage de la Bourse. S'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co. 25 juin 22, St Louis

EAU DE VIE DE COGNAC, en magasin et à vendre par les soussignés— 4 quarts de pipe eau de vie de Cognac F R Martin & Co, 1842; 5 do do do do 1844; 4 do do do do 1848. LEOPOLD JEANNET & Co. 25jn 22, rue St Louis.

VIN DE CHAMPAGNE—93 paniers en bouteilles et demi bouteilles, de la marque Irroy de Mareuil sur-Ay, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co. 25jn 22, rue St Louis

KIRSCH SUISSE—10 caisses kirsch, de la marque Yersin & Lecoultre, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co. 25jn 22, rue St Louis

VINS FINS EN CAISSES—50 caisses de vin rouge et blanc, pour clôre une facture, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 25jn 22, rue St Louis

SERRURES FRANÇAISES—24 caisses serrures, numéros bien assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 25jn 22, rue St Louis

FUSILS EN CAISSE—6 fusils à deux coups, à vendre par WILLIAMSON, GRATIAA & Co, 25jn 35, Natchez

COGNAC—4|2 pipes, 4|4 do sous les clés de la Douane, à vendre par WILLIAMSON, GRATIAA & Co, 25jn 35, Natchez

VIN ROUGE—3 barriques côte Latresne; 2 barriques Château Roqueys; 4 barriques St Julien; 4 do Château Lanisson, en magasin et à vendre par WILLIAMSON, GRATIAA & Co, 25jn 35, Natchez

VIN DU RHIN—80 caisses Sparkling Hock; 93 do Johanisberg; 80 do Hockheimer; 2 barils do; 1 do Dedelsheimer; 1 do Neirsteiner; 1 do Erbach; 1 do Forst. Le tout d'importation directe, à vendre par WILLIAMSON, GRATIAA & Co, 25jn 35, Natchez

PEAU DE VEAU—2 caisses peaux de veau française, à vendre par WILLIAMSON, GRATIAA & Co, 25jn 35, rue Natchez

WILLIAMSON, GRATIAA & Co, 35 rue Natchez, agent pour la vente du champagne de S Thomas. 25jn

35 barriques vin vieux; 45 do commun pour familles; 25 barils vin blanc; 15 quarts Cognac, à vendre par JEAN FISSE, 26av enc. Royale et St-Pierre

CIGARES de la Havane—169,200 de marques différentes et qualités assorties, reçus nouvellement par la goelette Fairy, de la Havane, et à vendre par J M CABALLERO, 20mai 36, V-Levée, entre Douane et Bienv

REÇU par le steamboat Moro Castle, de Cincinnati: 60,000 cigares mêlés; 8 tierçons jambons, marque John Shays; 5 barils Monongahela whiskey. A vendre par J N CURIEN, 30mai 32, rue Dumaine

JAMBONS—50 tierçons jambons Ushin, supérieurs, passés au sucre, de Shumrock; 750 idem de Duffield & Stagg et Shay, à vendre par CONVERSE & CO, 97, Tchoupitoulas. 14jn

EN débarquement du navire Léonidas, venant du Havre: 20 meules véritable fromage de Gruyère, à vendre par J N CURIEN, 30mai 32, rue Dumaine

VIN BLANC—25 caisses vin blanc Château Yquem, très supérieur, en débarquement du navire John Holland, de Bordeaux, à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 31m 103, Royale

CIGARETTES ET PICADURA, à vendre par BRUGUIERE & BROTHERS, 29 mai 9, rue Bienville

Compagnie et Banque du Canal de la Nlle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 23 juin 1851. LES directeurs de cette institution ont, ce jour, déclaré un dividende de quatre pour cent (4 o|o) sur les profits des derniers six mois, payable à dater du 1er lundi de Juillet, et à New-York à dater du 1er d'août prochain. SAM. C. BELL, Caissier. 24 juin—3pe au8t

EN magasin et en vente par le soussigné: 4 barils amandes sans coques. 30 barils vin blanc. [illegible] quarts cognac Connié & Martin, 4me preuve. 100 huitième do do do. 400 paniers huile Piagniol, 24 [illegible] Marseille. 400 do do Baëguluppi [illegible]. 500 do do A F Camp[illegible] & Co, Marseille. 100 do do Bacigalupi, 24 1|2 bouteilles. 15 pipes vin de Catalogne. 3 bbls gomme arabique. 60 caisses eau verte; 30 do guignolet. 20 do marasquin, de Zara. 15 boîtes citrons candy. 40 caisses vin rouge, vin chateau Belair. 40 do do blanc, 1re cru, Sauterne. 100 do do do Sauterne. 200 do do Rouge, St. Julien. 25 caisses pruneaux fleuris de Marseille. 200 caisses, 200 1|2 macaroni et vermicelli frais. 10|4 cognac fin, A Dumaut Jne., 1re preuve. 10|8 do do do do. 500 damejeannes de 5 gallons. 20 barriques vin rouge fin, Brenthfort. 20 barriques do do Bethfort, Marseille. DOMINIQUE LANATA, 21 juin 9 et 10, rue Jefferson.

EN magasin—Le soussigné offre à vendre 30 meules gruyere frais, et reçus par les dernières arrivages. DOMINIQUE LANATA, 21jn 9—10, Jefferson

EN débarquement et à vendre par le soussigné: 150 livres saucissons de Gênes. DOMINIQUE LANATA, 24jn 9—10, rue Jefferson

A VENDRE à l'arrivée du navire Salamandre, de Bordeaux, 10 barriques vin rouge Macau Médoc; 24 do do St Estéphe, 35 barils vin blanc Haut-Sauterne. Par B. TALAMON, 23 juin 182, rue Royale

DIVERS—Bouchons en balles et sacs de 1000 et 500.—Salaisons, savon de Marseille, ½ bouteilles vides, eau-de fleur d'oranger, anisette de Marie Brizart et de Chauvet fils, huile d'olive en grandes et ½ bouteilles, de la marque J. Flagniol, huile vierge, etc., à vendre par B TALAMON, 23 juin 182 et 186, rue Royale.

SARDINES à l'huile en quarts et demi boîtes de la marque bien connue A Gillet & Cie, à vendre par B TALAMON, 23 juin 182, rue Royale

EAUX DE VIE des marques ci-après: Martellon 4me preuve, Barthelemy 4me preuve, J B. Clerc 4me preuve, Fine Champagne 1re preuve, J J Dupuy 1re preuve, M Daniel 1re preuve, Martellon 1re preuve, H J Vutton 1831 et 1800, 1re preuve et J B Clerc 1798 1re preuve. A vendre par B TALAMON, 23 juin 182, rue Royale.

FROMAGE DE GRUYERE—40 meules 1re qualité, venant d'arriver, à vendre par B TALAMON, 23 juin 182, rue Royale

BOTTHLER'S BITTERS—10 caisses, à vendre par B. TALAMON, 23 juin 182, rue Royale

PRUNES D'ENTE—25 caisses en jarres de 5 ¼ et 6 livres, à vendre par B TALAMON, 23 juin 182, rue Royale

VINS en caisses et en barriques—3 barriques vieux vin rouge Grand Chateau Leoville, 4 barriques Château Haut Partinge, 4 barriques Clerc Milon, 8 barriques St Estephe et Pauillac, 25 barriques St-Julien, 30 barriques Château St-Corbeau, 8 barriques St George, 8 barriques St-Izeivin, 35 caisses vin rouge Palmer Margaux, 50 caisses Château Leoville, 25 bouteilles St Julien, 15 caisses vin blanc Haut Sauterne, 50 caisses vin blanc Haut Sauterne, 50 caisses de 24 ½ bouteilles vin blanc en magasin et à vendre par B TALAMON, 23 juin 182, rue Royale.

VOLÉ. LA LEVITTE du soussigné lui a été volée samedi dans son bureau, au cimetière No 1; dans sa poche se trouvait une somme de $125 en billets, $25 en or et cinq billets à son ordre de la somme de $30 chacun, payables à la fin de chaque mois, à dater du 31 juillet 1851. Ces billets sont tirés par Augustin Rousseau. Vingt piastres de récompense seront données à quiconque lera retrouver les billets dont les paiements sont arrêtés. ETIENNE COURCELLE. 23 juin—3 Gardien du cimetière No 1

ON DEMANDE deux bons ouvriers FERBLANTIERS. S'adresser rue de la Douane, entre Royale et Bourbon, No 85. 17 jn

ABSINTHE—100 caisses L. Richardet, 10 do A. Jeanrenaud, A vendre pour clore une consignation par B TALAMON, 23 juin 182, rue Royale

CHEVROTINES—500 sacs assorties, à vendre par CONVERSE & CO, 24 jn 97, Tchoupitoulas

SEAUX PEINTS, COUPEROSE—300 douzaines seaux, 10 tonneaux couperose, à vendre par CONVERSE & CO, 21 jn 97, Tchoupitoulas

PLOMB EN BARRES—3000 livres, aux prix des manufactures, à vendre par CONVERSE & Co, 24 jn 97, Tchoupitoulas

TABAC A CHIQUER—100 caisses de marques réputées, à vendre par CONVERSE & Co, 21 jn 97, Tchoupitoulas

HUILE DE VITRIOL, CHANDELLES, &c—100 carboys huile de vitriol, 500 caisses chandelles blanc de baleine, à vendre par CONVERSE & Co, 24jn 97, Tchoupitoulas

MUSCADE—400 liv muscade, à vendre par CONVERSE & Co, 21 n 97, Tchoupitoulas

EN débarquement des navires Creole et Indigo et à vendre par le soussigné: 5 balles anis vert, nouveau; 2 do de racine gentiane; 2 do écorce d'orange, 2 do do de curaçao, 3 do coriandre, 3 do fenouille doux, 2 do mélisse mondé; 2 do grande et petite absinthe. P. CUSACHS, 24juin Enc. Royale et St-Philippe

CIRE BLANCHE en briques—4 caisses reçues de New York, à vendre par P CUSACHS, 24jn Enc Royale et St Philippe

COLLE FORTE—35 barils qualité assorties, à vendre par P CUSACHS, 24jn Enc Royale et St Philippe

LITARGE—2000 liv. en petits de différents poids, à vendre par P CUSACHS, 24jn Enc Royale et St Philippe

OR EN FEUILLES—50 paquets d'or en feuilles très foncé, à vendre par P CUSACHS, 24jn Enc Royale et St Philippe

ARTICLES DIVERS—12 barils bœuf prime et mess; 100 colis saleratus; 1000 colis thé poudre, chong, impérial et poudre à canon; 50 barils whiskey vieux de Roanoke; 200 barils eau de vie de New York, à vendre par W P VREDENBURGH & CO, 24jn 29, Vieille Levée

C. Godin, Libraire Relieur et Papetier, Rue de Chartres, 133.

REÇU par les navires Cornélia et Léonidas—Pierre Dupont—Chants et Poésies; Cham—Punch à Paris; Vicomte de Bragelonne illustré; Perles et Parures, do; Hygiène des Baigneurs, Do du visage et de la peau; Do des cheveux et de la barbe, Do du mariage; Trésor de la Beauté; Histoire des Parfums et des Fleurs; Pièces de théâtre nouvelles; Abonnements aux publications parisiennes; Atelier de reliures. 7m

DIVERS—Chandelles de l'Etoile—500 boîtes & 100 demi do; Blanc de baleine—400 boîtes et demi do; Graisse—700 barillets & 50 demi do prime; Huile—50 barils No 1; Beurre—100 colis beurre nouveau; Fromage—200 boîtes English Dairy et de l'Ouest; Bœuf—200 barils et 150 demi do mess et 100 barils prime; Langues de bœuf—50 boîtes fumées et 20 caisses do salées; Jambons—100 tierçons sucrés; Epaules—25 tierçons extra sucrées; Alcool—30 barils 92 pr cent; Whiskey—40 do de Warners; Farine—200 do de l'Indiana; Savon—600 boîtes blanc et 200 pâle; Poisson—200 do morue et 100 seaux maquereaux; Noix—40 barils de Sicile, &c, &c; 50 sacs crème de noix, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 4jn 15, rue Tchoupitoulas

HUILE d'olive de Jmes Piaguiol—180 paniers en bouteilles de 24 et 12 onces, à vendre par B TALAMON, 31 mai 182, rue Royale

VINS EN CAISSE—200 caisses vins fins, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 15mai 22, rue St Louis

VIN BLANC—50 barils vin blanc Haut Sauterne; 50 do do Haut Barsac; 20 do vieux do Hautsauterne Ch Brenaic; 50 caisses do do do; 150 do do vin blanc Sauterne, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 9 juin 27 rue St Louis

Coffres-Forts à l'épreuve du Feu.

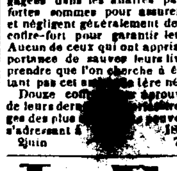

Le soussigné a en main un grand assortiment de coffres-forts améliorés et patentés de Rich & Co., petits médium, grands et extra-grands avec et sans serrures, de Yale, patenté à l'épreuve de la poudre. Jamais aucun objet de valeur n'a été perdu ou matériellement injurié dans les coffres-forts pendant qu'ils étaient exposés au feu. Les personnes engagées dans les affaires paient annuellement de fortes sommes pour assurer leur marchandises; et négligent généralement de se munir d'un bon coffre-fort pour garantir leurs livres et papiers. Aucun de ceux qui ont appris par expérience l'importance de sauver leurs livres ne peuvent comprendre que l'on cherche à économiser en n'achetant pas cet article de première nécessité. Douze [illegible] approuvés et autres témoignages des plus [illegible] peuvent être examinés en s'adressant à ISAAC BRIDGE, 2juin 76, rue des [illegible]

Ι Σ Φ

GOUTTES Grecques de NOCHER. REMEDE certain contre la MIGRAINE, la fièvre en frisson, la jaunisse, la dyspepsie, la diarrhée chronique, le mal de mer et le choléra. Il n'y entre pas la plus légère parcelle de mercure, quinine ou morphine. Sans être un panacée universel, ces gouttes guérissent positivement les maladies ci-dessus énumérées, remettent l'estomac en bon ordre et chassent ses douleurs aiguës que l'on attribue souvent au rhumatisme. Elles servent aussi contre la gravelle et sont excellentes comme vermifuge. Elles sont préparées par le Dr J B Fancher, No 140, rue Fulton, à New-York.—En vente, à la Nouvelle Orléans, No 127, rue du Canal, chez E D Beach, agents pour la Louisiane, et les Etats d'Alabama, Mississipi, Arkansas, Texas, et Floride. 11fv—1an

P. CHARLES CUVELLIER, AVOCAT ET NOTAIRE, *Bureau No. 2, Exchange Place,* COTÉ OUEST, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE

J. MAGNE, avocat, A transporté son bureau No 14, *Passage de la Bourse*, entre les rues de la Douane et du Canal

ROBERT J. KER, Avocat et notaire public, et Commissionnaire pour l'Etat du Mississippi. *No 14, Exchange Place*, vis à vis la poste

W. B. KOONTZ, avocat, No 14, *Exchange Place.*

SAMUEL BOYER DAVIS, SUCCESSEUR DE HORATIO DAVIS, NOTAIRE PUBLIC, No. 11, RUE CONTI.

D. HORNIO Jr., MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane. 6 avril Rue Gravier, No. 34. PAUL JUGE FILS. C. FASSY.

PAUL JUGE Fils & Co., Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c, *Et Marchands Commissionnaires,* 21fév 27, rue St Louis.

DUNBAR & BUCHANAN, MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, *ET EPICIERS EN GROS* 22, rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

J. N. RICULFI & Co. MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET IMPORTEURS *De Cigares de la Havane, Café et Sucre* No 17, RUE COMMUNE.

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO. RUE ST.-CHARLES, No. 22. 4sept—1an.

LES soussignés offrent à vendre aux plus bas prix pour clore diverses consignations: 2 barils olives de Seville; 50 caisses savon français; 20 do sardines à l'huile, 10 balles bouchons superfins, 6 do do pour damejeannes. WILLIAMSON, GRATIAA & Co, 11 jn 35, rue Natchez

CHAMPAGNE—en bouteilles et demi bouteilles—40 paniers Verzenay mousseux, 40 do Sillery do; 20 do marquis de Lorme; 60 do Cordon bleu; 40 do do vert; 80 do Ducal Grape, à vendre par WILLIAMSON, GRATIAA & Co, 11 jn 35 rue Natchez

VASES en marbre, convenables pour jardins, à vendre par WILLIAMSON, GRATIAA & Co, 11 juin 35, rue Natchez

EN Douane et à vendre par les soussignés: 30|4 vin de Porto; 10|4 do de Xerez; 10|8 do do; 15|4 do de Madère; 14|8 do do; 20|4 do Malaga doux, 10|8 do do sec. WILLIAMSON, GRATIAA & Co, 11jn 35, Natchez

GRAINE de lin en tierces et en barils, sel de soude, potasse pour imprimeurs, potasse et alterative, huile d'ergot, tannin, santonine, flour sour, Nickel et Bismuth métalliques, sulfate de quinine, mercure coulant, capsules pour bouteilles, de toutes grandeurs, à vendre par H BONNABEL, droguiste, 5 jn Encoignure Natchez et Tchoupitoulas

EN déchargement du navire Carak, venant du Havre, 20 caisses absinthe, marque C F Berger, 60 do do do E Pernod, 40 do do do Yersin & Lecoultre, 10 do kirsch do E Pernod, 20 meules fromage véritable Gruyere, 20 demi meules fromage de Gerame de 5 @ 6 livres chaque, en double emballage, et fermées hermétiquement, à vendre par J N CURIEN, 18 juin rue du Maine No 32

1 CAISSE vanille, 1ère qualité, reçue par un des derniers arrivages du Mexique à vendre par J. N. CURIEN, 18 juin rue du Maine, No 32

BŒUF—30 barils mess, prime et bœuf à vendre par C T BUDDECKE & CO. 100, rue Tchoupitoulas.

BŒUF—130 barils prime, reçus à l'inspection, à vendre par C T BUDDECKE & CO, 100, rue Tchoupitoulas.

BOUTEILLES—20 paniers bouteilles à Madère, en magasin et à vendre par C T BUDDECKE & CO, 18 juin 100, rue Tchoupitoulas.

Vin rouge 25 Caisses vin Chateau Lafitte, 25 do Grand Larose, 25 do Chateau Margaux; 25 do Cantenac. A vendre par BERNARD TURPIN. 18 jn No 20 Vieille Levée

HUILE de lin—30 futailles huile de lin anglaise, à vendre par BERNARD TURPIN, 18 jn 20, Vieille Levée

Registres 5 Caisses registres, à vendre par BERNARD TURPIN. 17 jn No 20 Vieille Levée

SUCRE—180 boîtes sucre blanc, brun et jaune de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 12 jun 3, rue Front

INDIGO—Une petite quantité Guatemala supérieur, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 12 juin 3, Front Levée

CHANGES sur la Havane, à vue, pour toutes sommes qui conviendra aux acheteurs, à vendre par LABORDE & XIQUES, 12 juin 3, Front Levée

EN débarquement du navire Ontario, de Bordeaux, à vendre par les soussignés: 124 caisses 12 bout. vin rouge St Julien, 10 quarts de pipes eau de vie, 4 do do de vieille do, 5 balles bouchons assortis V & E MAIGNAN, 1 jn 85—87, St Louis

EN débarquement du navire Ontario, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 6 barriques vin de Bordeaux, 80 paniers bouchons fins, 30 do do pointus, 10 caisses moutarde aromatisée. FERBOS FRERES, Nos 217 et 219 rue Royale, enc. Dumaine. 10 juin—15t

A VENDRE par le soussigné—En débarquement du navire Ontario, venant de Bordeaux: 300 barriques vin rouge bonne qualité ordinaire, 20 do vin blanc Haut Sauterne, 150 barils vin blanc do do, 50 do vin blanc Haut Sauterne. G. M. LUCAS, 6 juin—1m 30, rue Bienville

ONZE superbes glaces étamées, sans cadres, de la fabrique de Montluçon, reçues par le navire Lemuel Dyer, du Havre, à vendre à bas prix par H. NOEL & GUIRAUD, 8 juin—5 103, rue Royale

3 caisses contenant 100 glaces non étamées, de la fabrique de Montluçon, reçues par le navire Old England, du Havre, à vendre à bas prix par H NOEL & GUIRAUD, 6jn—5t 103, rue Royale

VIN ROUGE—130 barriques vin rouge en déchargement du navire Ontario, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 6 juin 30 Vieille Levée

VIN BLANC—60 barils vin blanc en débarquement du navire Ontario, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 6 juin 30 Vieille Levée

VIN ROUGE—600 caisses, en débarquement du navire Ontario, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 6 juin 30 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—750 boîtes sucre brun jaune et blanc, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 6 juin 30 Vieille Levée

CIGARES Cabanas—Un petit lot de Prensados et de Milar, de 1, 2, 3, 4, qualités, reçu nouvellement et à vendre par JOSEPH MITCHEL, 27 mai 46, rue Poydras

CHLORURE de Labarraque, sirop de Briant, élixir anti glaireux de Guillé, purgatif, vomi purgatif et pilules purgatives de Leroy. Chlorure de chaux sec, en jarres, salsepareilles de Sands et de Townsend, bougies en cire, sondes de Mayor, vermifuge canadien et de Falmestock: SANGSUES HONGROISES A vendre par E E MOUGIN, Pharmacien, 23av Encoignure Dauphine et Douane

840,000 Cigares de la Havane de toutes les qualités et des meilleures marques, telles que: Cabanas, Figaro, Partagas, Lord Wellington, Dos Hermanos, Danubio La Creole, La Arcada, Tres Marias, Madrilena, Ugues, El Sol, Sevillana, Fragancia, &c., en magasin et à vendre par D HORNIO Jr. 23 mai 34, rue Gravier

Marchandises Seches. *Toileries.* LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes: Toiles d'Irlande 4|4 sans apprêt; do do pour taies d'oreiller; do do à draps en 6, 10 et 12|4; Ouvres damassés pour nappes 8 et 10|4; Nappes damassées, en toutes grandeurs; Serviettes do do do; do et services toile à barres rouges; Ouvré à œil de perdrix, ouvré de Russie; do dit Huchaback; Toiles de Paris et batiste; Mouchoirs batiste, dans tous les genres; Coutil uni, blanc et écru; do fantaisie, un grand assortiment; Toiles du Nord; Ginga et fil d'épreuve; Brins fil pour moustiquaire. Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises, convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés. BARRIERE, LACAPERE & CO., 24m 20, rue de Chartres

THOMAS C. PAYAN & Co, *Fabricants et marchands en gros et en détail d'habillemens confectionnés.* No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.

VIENNENT de recevoir par les navires Ohio et Pacific, et recevront par chaque voyage de ces paquebots un vaste et bel assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturés pour ce marché et à vendre à très bon marché pour du COMPTANT OU SON EQUIVALENT.

HABITS—GENRES—Redingottes, paletots, sacs, boulevards, pardessus, tout aller, bureau, habits nouveau genre, habits courts et d'opéra.

ETOFFES—Draps et casimir, noir, bleu, brun, vert, bronze, tweed, gris, acier mélangé et couleur claire, français, anglais, allemands et américains.

PANTALONS—En draps noir et bleu, satin laine, et casimir couleurs, fauve, vert, mélangé, jaune, à carreau, et autres couleurs, tout à fait nouveau genre, français, anglais et américain.

GILETS—Casimir noir, bleu, mélangé, fauve et vert, cachemires fantaisie, valence, bombazine noir, mérinos, soie et satin noir, à carreaux et à raies, gilets blancs, noirs et fantaisie, brodés, etc.

Marchandises pour plantations. Pardessus en couverte, bleues et fantaisies, paletots sacs et gilets ronds, en draps pilote, castor et kerseys et pantalons, gilets de flanelles rouge, bleu, blanc, chemises en toile, en coton, Taylor à raies et Hickory; pardessus en caoutchouc; manteaux, pantalons, casquettes, sacs de voyage, taies d'oreillers, *Life preserver* et casquettes huilées pour le mauvais temps.

Trois caisses de chaussettes tricotées; cotonnades lourdes, françaises, américaines, unies, à raies et bleu fantaisie.

FOURNITURES. Chemises de peau en coton blanc et écru et fil de Lisle, gilets et caleçons en mérinos, laine d'agneau soie, &c, chemises en calicots, toile, coton blanc et écru; cravates satin noir et fantaisie, mouchoirs, blancs, brodés, à dessins, en soie et en batiste, chaussettes en laine et coton; gants fantaisie, noir en mérinos et daim

LOGE ETOILE POLAIRE No 19.—I. O. O. F. Les membres de cette Loge sont prévenus que l'élection des officiers aura lieu mercredi 25 juin, à 7 1|2 heures du soir. Par ordre du N. G. G. GONZALES, Secrétaire. 21 juin—4t

Victor Hebert, Provisoirement 114, rue de Chartres, entre St. Louis et Conti. *REDUCTION REELLE DE 20 p. 0|0*

FORCÉ pour cause de réparations, de quitter momentanément son magasin et voulant pour sa réinstallation renouveler ses marchandises, Vor. Hebert informe les marchands et le public en général, que jusqu'à cette époque ses articles subiront une réduction réelle de 20 p. 0|0. Librairie, papier peint, registres, fournitures de bureaux, livres élémentaires français et anglais, livres de Piété, cartes à jouer, &c, &c. 13juin—☞

Vve HEBERT, *Changement de domicile momentané.* Pour cause de réparations à l'Hotel d'Orléans.

PENDANT la durée des travaux le magasin de librairie, papier peint, papeterie, articles de bureaux, &c., &c. de Vor HEBERT est provisoirement transféré rue de Chartres No 114, entre St-Louis et Conti. 13jn—☞

Habillemens d'Hommes pour l'Eté. 36, RUE DE CHARTRES,

NOUS avons reçu par le steamship "Winfield Scott," de New-York: Un nouvel assortiment d'habillemens d'hommes, comprenant toutes les dernières modes d'été, que nous offrons en vente à des prix très modérés. LAGAY & LECANU, 13 juin 36, rue de Chartres.

Maison de Refuge de la Municipalité No 2. LE soussigné est autorisé à recevoir des propositions ou offres, pour l'achat d'un morceau de terre, pas moindre de deux acres, dans ou près de la ville d'un accès facile, et dans un endroit convenable pour une maison de refuge. J.A. MAYBIN, Président des commissaires, [illegible], rue de la Commune 6jn

180, rue Royale, *MAISON DU DOCTEUR LABATUT.* 3000 volumes, ouvrages de littérature, sciences, arts, théatres, &c. provenant d'une bibliothèque particulière, à vendre par l'entremise de M. BOIMARE père. Le catalogue de ces livres est sous presse en ce moment et sera distribué sous peu de jours. Les ouvrages qui n'auraient pas été vendus à l'amiable le 23 du courant, seront à l'encan le [illegible] suivants— —A vendre au même endroit— 150 rouleaux papiers peints français, pour appartements [illegible] 5n—12

LE Dr. WERNICKI, *125, Rue Ste. Anne, entre Bourbon et Dauphine,* AYANT pratiqué la médecine à Paris pendant environ seize ans, informe les habitans de la Nouvelle-Orléans qu'il vient de se fixer en cette ville ou il se propose d'exercer sa profession. Le Dr. Wernicki donnera des consultations chez lui de 1 heure à 4 heures P. M. 28mai—1m

A LOUER—Une maison à Mandeville pour la saison d'été. S'adresser à D Grenier, chez P. Tricou, encoignure Royale et St Louis. 4jn—15

TRAITES SUR PARIS—Constamment à vendre [illegible] par A & J DENNISTOUN & Co, 27mai—2m—1m 96, rue Gravier

AVIS—A. CHIAPELLA, notaire public, a transporté son étude au No. 67, rue Royale, entre celle Conti et Bienville, en face de la Banque de la Louisiane. 19 mai—30t

Chaudières à sucre du Tennessee FREDERICK STACKER ci-devant STEWART & DICK.

LE soussigné, seul agent de ce vaste établissement, tient constamment en main un assortiment complet de chaudières [illegible] J C LAVILLEBEUVRE, seul agent, 6 jn 137 rue Carondelet

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes qu'ils offrent à des prix excessivement bas: Bareges laine unis et imprimés, de soie chine, grenadine jaspée à carreaux de soie, soieries noires de toutes les qualités, jaconat français haute nouveauté, do anglais, organdis, brillantés, batiste d'Ecosse, toiles du Nord unis, à carreaux et à raies [illegible] Un assortiment complet de parfumerie etc etc. BILLIEUX & REGGIO, 10 mars 232, Bourbon.

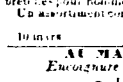

AU MAGASIN VERT, *Encoignure Chartres et Conti.* Les soussignés offrent aux prix les plus modérés, le nouvel assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages du Havre et de New York. [illegible] CHASSANIOL & BOULANGER.

A LOUER UN LOT DE TERRE convenable pour un dépôt de charbon. Il est situé entre les rues Conti et Bienville, et il fait face aux rues Franklin et Basin. S'adresser à E GIRARD & Co, 16jn—1sem 14, rue Conti

A LOUER—La maison à trois étages, située à l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine. Elle pourra être livrée le 15 de juin. S'adresser à M FATZO, à l'encoignure St-Louis et Passage de la Bourse, ou No 153, Vieille Levée 20 mai

HUILE—40 barils huile de castor, marque Adam No 1, 2 barils huile de lin anglaise, 50 do graisse. A vendre par E J HART & CO, 21 juin 79, Tchoupitoulas.

ENCRE—20 caisses encre noire supérieure, de Fraser & Everett. A vendre par E J HART & CO, 21 juin 79, Tchoupitoulas.

NOIR—15 caisses de Fraser et Everett, à vendre par E J HART & CO, 21 juin 79, Tchoupitoulas.

SALERATUS—6 colis soda, et perle cendre à vendre par E J HART & CO, 21 juin 79, Tchoupitoulas.

QUININE—2100 onces, à vendre par E J HART & CO. 21 juin 79, Tchoupitoulas.

HUILE D'ESPAGNE — 200 bidons, à vendre par B VALLS, 21 juin 37, Commune

RIZ de la Caroline—10 boucauts, à vendre par B VALLS, 21 juin 37, rue de la Commune

CAFÉ DE LA HAVANE—100 sacs, à vendre par B VALLS, 21juin 39, Commune

SUCRE de la Havane — 115 caisses blanc et jaune, à vendre par B VALLS, 21 juin 37, rue Commune

PIERRES à filtrer—50 à vendre par B VALLS, 21 juin 37, rue Commune

CIGARETTES des marques Figaro, Espagnola, Sevillano, Sol et Minerva, à vendre par B VALLS, 21 juin 37, rue de la Commune

AMIDON de la Havane—11 barils, à vendre B VALLS, 21 juin 37, Commune

AMANDES—5 barils douces sans coque et 15 caisses amères, à vendre par B VALLS, 21 juin 37 rue Commune

CIGARES de la Havane — 1,500,000 de toutes qualités, à vendre par B VALLS, 21 jn 37, Commune

SALSEPAREILLE—10 balles, à vendre par B VALLS, 21 jn 37, Commune

CACAO de Guayaquil—60 sacs, à vendre par B VALLS, 21 juin 37, Commune

PICADURE—12 sacs, à vendre par B VALLS 21 juin 37, Commune

GRAINE pour oiseaux—12 barils à vendre par B VALLS, 21 juin 37, rue Commune

TABAC A CHIQUER de Lilienthal—10 barils à vendre par B VALLS, 21 juin 37, Commune

VIN DE JEREZ—30 barils, à vendre par B VALLS 21 juin 37, rue Commune

BONS DE LA TROISIEME MUNICIPALITÉ à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE POUTZ,

ATTENDU par le navire Carak, du Havre: 20 caisses absinthe suisse, marque C F Berger 60 caisses absinthe suisse, marque Ed Pernod; 40 do do do Yersin & Lecoultre 10 do kirsh do Ed Pernod. 10 meules fromages de Gruyère, A vendre par J N CURIEN, 30mai 32, rue Dumaine

ATTENDU par le navire Carack, du Havre: 50 boîtes fromage de Gérarme. A vendre par J N CURIEN, 30mai 32, rue Dumaine

Cuisines patentées de Beebee. LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer. Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER WORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire. Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité. S MASPEREAU & Co, 7aout—☞ Rue Condé [illegible]

ACAJOU—Arrivant d'Honduras, à vendre par J Y DEGANA, 9 avril 47, rue Bienville

CANDIDAT POUR LE CONGRES: MM. les Editeurs, Veuillez annoncer le col. THEODORE GAILLARD HUNT, comme candidat pour représenter au Congrès le second district. Sujet à la nomination d'une convention whig.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS BORDELON est candidat pour la place d'auditeur des comptes publics. L'élection aura lieu en novembre prochain.

MARCELIN ESNARD, Est candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour la Municipalité No Un. Election 3 novembre 1851. 16 juin—☞

☞ Nous sommes autorisés à annoncer J. B DIONIS comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la Première Municipalité. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

A. W. SCATES, Le présent collecteur du Troisième District Représentatif est candidat pour collecteur d'Etat de la Seconde Municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M HENRY PEYCHAUD, comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la 1ere municipalité. L'élection aura lieu le lundi 3 novembre 1851.

S. Viosca, Candidat à la place de Collecteur des taxes de l'Etat pour la Première Municipalité. ELECTION, LUNDI 3 NOVEMBRE 1851.

CANDIDAT. Collecteur pour la Première Municipalité: J. N. ELLIOTT. Sujet à la décision du parti Whig, pour une réélection.

CANDIDAT. Collecteur pour la Première Municipalité: J. BARNES.

MIGUEL HERNANDEZ EST CANDIDAT POUR UNE REELECTION A LA PLACE DE CONSTABLE DE LA CINQUIEME JUSTICE DE PAIX. ☞ L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

AVIS—Le soussigné, assesseur pour le 4eme district représentatif, informe ses amis et les votans de la ville qu'il est candidat pour la place d'assesseur de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre 1851. VICTOR DEJOUX.

EXPRES POUR LA CALIFORNIE. *DE DODGE & Co,* Via Chagres et Panama.

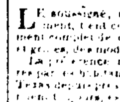

CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et les Iles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery; celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos Associés. M. H D B Cotter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial, et de cette manière, ils pourront expédier toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer. E W WILEY, ancien Agent de Dearing & Wiley, 26mars No 57, rue du Camp.

Etamines! *Etamines pour grand deuil.* QUELQUES caisses de cet article viennent d'être reçues par les soussignés, et les vendront à bas prix. LAROUSSINI & Co. au coin des rues Royale et Hopital, Maison Rouge, entre Levée, et encoignure Baronne et Poydras, près le marché. P S A partir de ce jour nous vendons toutes nos marchandises à 25 0|0 de baisse. On s'en apercevra facilement en venant marchander [illegible] ces articles. 14n

A VENDRE. UN café situé encoignure Poydras et Tchoupitoulas faisant face au milieu de la halle. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux ou à J Fisse, encoignure Royale et St Pierre. Il y a un bail de trois ans [illegible] JEAN FISSE.

AVIS. LES créanciers de la succession de feue Dame CARMELITE LENES, décédée veuve ANTOINE ALCONCHE, sont requis de présenter leurs réclamations dans un délai de [illegible] jours à M. R. Canonge, exécuteur testamentaire, encoignure Dumaine et St-Claude, ou à M. Z. Lynch, avocat de la succession, bureau No 50, rue St Pierre. 18 juin—10

PAR acte au rapport de A Chiapella, notaire, en date du 12 du courant les soussignés ont donné leur procuration à G. Tournade. Nouvelle-Orléans, 14 juin 1851. FRANÇOIS BUSCALL, JOSEPHINE JOURNU. 18 jun

AUX HABITANS SUCRIERS. LE soussigné offre à vendre un assortiment complet de chaudières à sucre, en fonte et en batterie, de 36, 42, 48, 49, 50, 52, 54, 56, 60, 66, 72, 78, 82 et 84 pouces, de la célèbre manufacture de J. Shaw, dont la réputation pour la fabrication des chaudières de ce genre est établie depuis longtemps. Les habitans qui ont employé ces chaudières, se sont unanimement prononcés en leur faveur. Elles sont de dimensions convenables et faites avec les meilleurs matériaux. Grilles, barres et bouches de fourneaux à vendre par JUAN Y DE EGANA, 17 juin 47, rue Bienville.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. LA SOCIÉTÉ existant sous le titre de ALEMAN & GOMEZ est dissoute à dater de ce jour du consentement mutuel. M. V. ALEMAN reste seul chargé de la liquidation. Nouvelle Orléans, 10 juin 1851. V. ALEMAN continuera, comme par le passé, la publication du journal *La Union* et restera seul propriétaire de l'imprimerie et du magasin de livres espagnols, situés Passage de la Bourse, No 6, entre Bienville et Conti. Nlle Orléans, [illegible] juin 1851. 20jun

Louis Castel, PHARMACIEN a l'honneur d'annoncer au public qu'il a succédé à Monsieur [illegible] dans la pharmacie encoignure Royale et Ste Anne. Les clients de l'ancienne maison qui voudront bien lui continuer leur faveur, peuvent être assurés d'avance que tous leurs ordres seront exécutés [illegible] On trouvera dans le même établissement des eaux de Seltz en grandes et ½ bouteilles, eaux de Vichy, de Barrège pour bains et boissons, [illegible] gazeuses ou non gazeuses, limonade gazeuse au citrate de magnésie, etc. Tout ce qui sortira de la pharmacie sera préparé avec le plus grand soin et cela à des prix très modérés. LOUIS CASTEL. 13 juin—a

MARCHANDISES SECHES! *REDUCTION DE PRIX.* LES soussignés désirant diminuer leur stock, offriront à vendre à partir de lundi prochain, 2 juin, Un grand assortiment de JACONAT FRANÇAIS au prix réduit de 25 et 30 cents. BATISTE D'ECOSSE FRANÇAISE à 20 cents. GUINGHAMS et jaconats à 12½, 15 et 20 cents. TOILE DU NORD, unie, rayée et à carreaux à 25 cents. COTONNADES, blancs et en couleur. TOILE A DRAP et TOILE D'IRLANDE, BONNETERIE, etc, etc. BARRIERE, LACAPERE & CO, 31 mai 20, rue de Chartres

MAISON FRANÇAISE. Encoignure Canal et Bourbon. L'IMMENSE succès obtenu l'année dernière par la maison du soussigné, l'a obligé à multiplier ses efforts afin de mériter la continuation si flatteuse du patronage dont il est honoré. Il est fier de dire que son assortiment de hautes nouveautés, confections pour dames, surpasse en nombre et en beauté, tout ce qui a été importé jusqu'ici à la Nouvelle-Orléans. Non seulement, les manteaux en cachemire ouattés et de toutes couleurs sont en grand choix, mais il y a aussi une quantité considérable de tout ce que la Fashion parisienne a produit de plus gracieux en mantelets. [illegible] JENNY LIND. [illegible] l'élégance de la coupe, l'harmonie des ornements ne s'étaient rencontrés réunis dans un article de toilette [illegible] Cette expédition est jointe un grand assortiment de soieries pour robes [illegible] blanche et noire, gros d'Orléans, damas royal, Pompadour, soies brodées et brochées, à ramages, barèges de toutes couleurs, unis, chinés, imprimés [illegible] toile Chine, Californie, foulard pour robes, cachemires en pièces et en châles, échantillons de cols et pèlerines, mousselines brodées, dentelles fil, valenciennes, ganteries diverses, rubans, ceintures, peignes d'écailles, boucles, bretelles, jarretières, porte monnaies, sacs, éventails ordinaires et très riches, robes brodées blanches, mouchoirs de batiste à ourlets, festonnés, brodés, avec et sans valenciennes de $3 la douzaine à $60 pièce; aussi la vignette en couleur, parapluies, ombrelles unies, brodées, glacées et en dentelle, crêpe, crêpé et Iliste, bas de soie, dito fil, unis et brodés, noir et blanc, velours pour robes, et en général, tout ce que comporte la toilette des dames. Les F. F. trouveront des ornements, magnifiques dans tous les grades. R. D. FANIS. 10 oct 104, rue du Canal, encoignure Bourbon.

TOILES D'IRLANDE. *P. & E. REILLY & CO.,* Encoignure Royale et Canal, VIENNENT de recevoir un envoi de leurs toiles sans apprêt, dont la qualité supérieure est si bien connue. En conséquence des réparations et agrandissements qu'ils ont à faire à leur magasin dans le courant de juillet, ils ont décidé de vendre cet envoi aux conditions déjà établies pour leurs autres marchandises depuis le 9 courant, C'EST A DIRE A 20 POUR CENT DE REDUCTION REELLE: Toiles 4|4 garanties, de 5 50 à $10 la pièce. Toiles à draps 1⅝ depuis 75 cts; Double damassé de 6|4 à 12|4; Nappes et serviettes unies et damassées; Brin de fil et bobinet à moustiquaire; Rideaux brodés en mousseline et dentelle; Toiles et batistes imprimées; Bandes brodées en jaconat et mousseline. Jaconats français nouveaux à 25 cts; do anglais bon teint 10 cts; organdis 30 cts; barèges nouveaux de 25 à 75 cts; des Indes à carreaux 12½, des Indes mille raies à 20 cts; des Indes noirs, jaconat uni noir, &c. 10jn

A LOUER—La maison de résidence en briques, No 137, rue Condé, contenant six grandes chambres, cabinets, chambres à domestiques, &c. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 31mai 3, Front entre Canal et Crossman

CHAPEAUX d'été supérieurs, pour habitations, à vendre par FROST & CO., 14 juin 10, rue des Magasins.

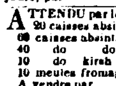

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS. En débarquement du navire Shenandoah, et en magasin, un assortiment général de chapeaux, casquettes, bottes, souliers, brodequins, à vendre aux plus bas prix, par FROST & CO., 16 juin 10, rue des Magasins.

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris. *PARFUMERIE DE PARIS.* L. BUSSY, Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St. Louis. 26fév—1an ☞

RIZ—80 tierçons excellent riz, venant d'arriver, à vendre par CONVERSE & CO, 24jn 97, Tchoupitoulas

Changement de domicile. G. LEGENDRE & FERRIER ont transféré leur bureau au No 18, rue de la Douane. 4 juin

CHARLES BYRNE, MANUFACTURIER D'OBJETS en cuivre, tôle, et ferblanc, ET MARCHAND DE POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c. A constamment en main un assortiment complet de FERBLANTERIE ET D'ARTICLES EN CUIVRE, POELES, TUYAUX DE POELES, ETC. Et en exécute sous le plus bref délai et aux prix raisonnables. ☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui arrivent du dehors de la ville et de la campagne. 4 juin ☞

Compagnie de la Poudre du Hazard. **C. T. BUDDECKE et Co.** agents, rue Tchoupitoulas, No 100. AYANT été nommés agents de cette manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes [illegible] remplir promptement tous les ordres [illegible] quelque soit la quantité. [illegible] poudre de la Compagnie du Hazard [illegible] garantie pour n'avoir jamais été surpassée [illegible] C T BUDDECKE & Co, 23 mai—3m 100, rue Tchoupitoulas

COTON DAMASSÉ. A VENDRE—Une consignation de COTON DAMASSÉ [illegible] MORTON [illegible] 24 av ☞

Hotel TENU PAR EUGENE CALLIER, A BILOXI. [illegible]

HOTEL DE PROCTORVILLE *A l'extrémité du Rail Road du Lac du Mexique.*

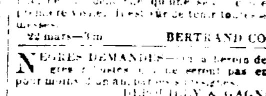

[illegible]

HOTEL WASHINGTON [illegible] BERTRAND COMBE. 22 mars—3m

NEGRES DEMANDES—On a besoin de six nègres [illegible] ne seront pas employés [illegible] BLESSEY & GAGNET, 10,5—1m Au Marché à coté du Vieux Bassin

AVIS—Les propriétaires et agents des non-résidents ayant des propriétés dans les limites du 4me District [illegible] Bureau, 107, rue Conti, entre Royale et Bourbon. [illegible] Assesseur

CHANGEMENT de Domicile—WM WAKEMAN & Co., [illegible] New York [illegible] Wm WAKEMAN & Co 79 & 81, 8mai—6m Maiden Lane New York

Domestique de grande valeur. LE mulâtre LAWRENCE, bien connu comme vendeur de marchandises sèches [illegible] 12 juin—15

A VENDRE. UN morceau de terre [illegible]

Cavelier & Maxent, *Rue Royale, No* [illegible]. INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que la maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, barriques et en caisses.

EN débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux: 80 barriques vin rouge [illegible] CAVELIER & MAXENT 4mars

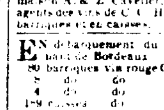

AVIS. M. ALLOVON ayant [illegible] 12 mars

A VENDRE en débarquement du navire Holland, venant de Bordeaux: 40 caisses vieux vin St Julien; 10 do prunes sèches en grands flacons, 5 barils prunes sèches, 10 caisses petits pois, champignons, cèpes [illegible] et pâtés truffés, par LOREILHE & Co, 21m enc Royale et Iberville

Graines Fraîches de Jardinage. LE soussigné vient de recevoir d'Europe et du Nord, un bel assortiment de graines de saison, se composant de Radis, Betteraves, Carottes, Navets, Laitues, Choux, Fauve (chicorée), Brocolis, Choux Fleurs qualité supérieure. Les graines de jardinage de la récolte [illegible] seront expédiées de Philadelphie au fur et à mesure de leur maturité. Les jardiniers et autres acheteurs pourront s'approvisionner à bas prix. D MAUPAY, 67, rue Gravier, 24 avril près la rue [illegible]

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGE A LA POMPE, *AVEC DESINFECTION* TRIMAILLE, Entrepreneur, OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No [illegible] ENTRE ST-LOUIS ET CONTI. N. B.—Ne pas confondre son système celui d'un entrepreneur, qui prétend opérer au moyen d'une pompe...., tandis qu'il se sert simplement d'une charrette à nègre, et qu'il connaît de la désinfection que l'odeur qui est ce qu'il a emporté du service du sieur Trimaille.

Nouveau Système de Vige PAR LE MOYEN D'UNE POMPE Et l'emploi d'une substance qui rend l'opération complètement inodore, Par B. DURACHER & Co. Bureaux No 135, encoignure St-Anne et Chartres et No 2, Passage de la Bourse, [illegible] Bienville, Nlle-Orléans.

A. Hernandez *Grand Magasin de Cigares et Tabacs fins de la Havane.* RUE ROYALE, 132, HOTEL ST-LOUIS. M. HERNANDEZ a l'honneur d'annoncer au public que son nouvel établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale Saint-Louis et Toulouse (Hôtel Saint-Louis) maintenant ouvert. Tout ce que le luxe et l'élégance ont exigé a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, premières qualité, des cigares de premier choix [illegible] de la Havane peut offrir de plus recherché; il espère que [illegible] continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé l'ancien. 11 janv—a

VEAUX CIRÉS—3 caisses veaux cirés de la marque de Trouvé Chauvel, à vendre par LOISON & MILTRE, 21m 36, rue Chartres

VIN DE CHAMPAGNE—En débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre à vendre par les soussignés: 80 paniers vin de Champagne, bouteilles et demi bouteilles, de la marque "Irroy. 15mai LEOPOLD JEANNET & Co 22 St Louis

CIGARES—Un lot de Cigares Havane, principes et cigares d'habitations assortis, et des meilleures manufactures, à vendre par LABORDE & XIQUES, 24 juin Front Levée